

Bilan DOETH (Emploi des personnes en situation de handicap)

Le taux d'emploi légal s'établit à 5,54 %, marquant une hausse nette de +103 agents par rapport à l'exercice précédent (plus de 300 recrutements/entrées contre environ 200 départs).

Si on regarde le profil démographique, on constate que 49 % des agents recensés ont plus de 55 ans et 58,4 % détiennent des justificatifs de handicap à durée illimitée. La proportion de personnes en situation de handicap reste prépondérante en catégorie C. Bien que la dynamique soit positive sur l'ensemble des programmes entre 2023 et 2026, la pyramide des âges impose une vigilance accrue sur le renouvellement des effectifs.

Bilan 2025 et situation financière de l'ASMA Nationale

L'association compte 82 % d'actifs du MAASA, 8 % de retraités et 6 % d'agents issus des établissements publics. Dans le secteur social, 76 % des demandes de prêts sociaux ont été accordées (enveloppe de 54 200 €, soit un prêt moyen de 1 594 €).

En 2025, l'ASMA Nationale a célébré son 40e anniversaire et a tenu l'Inter-mandat au Croisic en juin. Une participation financière a été demandée pour la première fois aux ASMA Départementales (AD), entraînant une baisse de leur taux de participation à 50 %.

Les subventions accordées aux AD ont chuté de 17 % et le financement national a baissé de 13 %. La subvention complémentaire ministérielle a fortement fluctué (165 000 € fin 2024, réduite à 65 000 € en avril 2025, puis arbitrée à 115 000 € en octobre 2025).

Les dépenses totales s'élèvent à 3 252 749 € (absorbant 96 % des ressources), consacrées principalement aux activités nationales (41,4 %) et aux dotations aux AD (38,5 %).

L'ASMA demande au MAASA une revalorisation de 20 % de la subvention ministérielle globale pour compenser l'inflation cumulée et la hausse des coûts des prestations touristiques et de loisirs.

L'UNSA soutient pleinement la pérennité du modèle associatif de l'ASMA et demande au ministère d'octroyer une subvention stable et revalorisée pour préserver les activités sociales et la cohésion territoriale.

Protection Sociale Complémentaire (PSC) : Santé & Prévoyance

Le déploiement est effectif depuis le 1er janvier 2025 pour le contrat collectif Santé obligatoire (Mercer) et la Prévoyance facultative (Harmonie Mutuelle).

Il existe deux dispositifs de solidarité Agricola : le Fonds d'Accompagnement Social (FAS - aides individuelles reste à charge, soutien aux aidants) et du Fonds d'Aide aux Retraités (FAR - prise en charge partielle de la cotisation selon le quotient familial).

L'UNSA est intervenue fermement concernant les agents contractuels. Le syndicat a dénoncé le fait que ces agents soient affiliés d'office au contrat PSC Santé sans bénéficier d'un remboursement automatique lorsque leur demande de dispense réglementaire est validée. Elle a aussi demandé à ce que les dispositifs de dispense restent stables et que le renouvellement soit facilité.

Politique du logement

Concernant le bilan des demandes, 392 agents étaient inscrits auprès de la cellule logement au 31 décembre 2025. Seuls 36 agents ont pu être nouvellement logés sur l'année (dont 24 célibataires, confirmant la très forte tension sur les petites typologies F1/F2).

Il existe différents dispositifs de logement mobilisés par le MAASA : le parc BALAE (139 logements sous convention), aménagement de meublés temporaires pour la primo-affectation, et partenariats actifs avec l'ADIL 75 et le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF - 92 rendez-vous).

L'UNSA partage ce constat avec l'administration sur la crise aiguë du logement en Île-de-France et la nécessité d'étendre les solutions de réservation temporaire pour les nouveaux arrivants.

Restauration collective (Administration Centrale)

Le bilan de la fréquentation indique 141 638 couverts servis dans les 6 RIA parisiens en 2025 (dont plus de 125 000 sur le site de l'AURI). Le MAASA a intégralement pris en charge la hausse des tarifs d'admission, représentant un effort financier direct de 793 786 €.

L'UNSA a souligné les difficultés persistantes d'accès à une restauration collective de qualité et à coût modéré pour les agents en structures isolées ou éloignées des RIA réguliers, notamment dans certaines régions.

Prestations d'action sociale (Interministérielles & Ministérielles)

Le budget global est stable avec des dépenses à hauteur de 815 000 € (+1,2 %).

Les prestations interministérielles représentent 74,5 % des dépenses (dont 63,5 % pour l'APEH - Allocation Parents d'Enfants Handicapés). Les prestations ministérielles représentent 25,5 % (aide à la scolarité, trousseau neige et AALL).

L'UNSA a vivement alerté l'administration sur le préjudice financier subi par les agents effectuant une mobilité vers ou depuis les Outre-Mer (DOM/DROM). Les secours/aides du ministère arrivent trop tardivement alors que les billets et conteneurs maritimes doivent être payés des mois à l'avance. L'administration s'est engagée à intégrer cette alerte dans son plan d'actions.

Dématérialisation (Prest'Agri) et Secours d'Urgence

Déploiement d'une plateforme unifiée (briques Simulation, Instruction, Paiement) nommée Prest'Agri s'appuyant sur le principe 'Dites-le-nous une fois' et l'interfaçage API (Renoir RH, Chorus, Grist).

Secours et aides non remboursables : 114 dossiers examinés en 2025 (plafonnement à 3 000 €/12 mois). Augmentation des demandes liées notamment à la tempête CHIDO à Mayotte et aux difficultés de la vie quotidienne.

L'UNSA a exigé avec fermeté que les agents contractuels nouvellement recrutés soient impérativement payés dès leur premier mois de travail. Il est inacceptable que des retards de paie récurrents obligent des agents contractuels à solliciter des secours d'urgence ou des aides alimentaires pour survivre.